



**PROCES VERBAL
N° 67/CNCMP/2018
DU 27/12**

Le jeudi 27 décembre 2018 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etait absent:

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

1°/- **Examen** du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de construction de l'Aéroport de Lemgheity, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 24 Décembre 2018**

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas un mode dérogatoire

2°/- **Examen** de l'additif n°2 au DAO relatif aux travaux de réhabilitation de la route Boutilimit-Aleg, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 24 Décembre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection audit additif

3°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux de construction de la route Atar-Tidjikja Lot 1, **Réf lettre: 087 du 24 Décembre 2018 de la CDM/ MET.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le projet de marché par entente directe aux motifs suivants :

- Fournir le procès verbal de la commission de passation des marchés;
- Fournir le taux d'avancement actuel des travaux à contrôler ;
- Fournir le planning des travaux restant à contrôler signé et cacheté par l'entreprise ;
- Fournir le crédit d'impôts corrigé par la commission fiscale ;
- Négocier avec le bureau pour assurer le contrôle des travaux jusqu'à la fin de ces derniers.

4°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux de construction de la route Atar-Tidjikja Lot 2, **Réf lettre: 058 du 24 Décembre 2018 de la CDM/ MET.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le projet de marché par entente directe aux motifs suivants :

- **Fournir le procès verbal de la commission de passation des marchés;**
- **Fournir le taux d'avancement actuel des travaux à contrôler ;**
- **Fournir le planning des travaux restant à contrôler signé et cacheté par l'entreprise ;**
- **Fournir le crédit d'impôts corrigé par la commission fiscale ;**
- **Négocier avec le bureau pour assurer le contrôle des travaux jusqu'à la fin de ces derniers.**

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'ELEVAGE

5°/- **Examen** du projet de DAO pour les travaux de construction, en 3 lots distincts, de 7 marchés à bétail dans plusieurs Wilayas, **Réf: lettre CMD/ME reçue le 20 Décembre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement

6°/- **Examen** du projet de DAO pour les travaux de construction, en 3 lots distincts, de 15 mini-laiteries dans 7 Wilayas, **Réf: lettre CMD/ME reçue le 20 Décembre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

7°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour les travaux d'aménagement de l'axe hydraulique de Mbimani/Ndiwane, **Réf: lettre n° 00174/CMD/MA reçue le 24 Décembre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières

8°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour les travaux d'aménagement du périmètre irrigués de Chechiya dans le bassin de Garak, **Réf: lettre n° 00173/CMD/MA reçue le 24 Décembre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9°/- **Examen** du PPM 2018 de MHUAT, **Réf. Lettre N°00135/MHUAT/CDM/SP, reçue le 27/12/2018.**